

Réformes impossibles ?

La Cour des comptes vient de publier son rapport annuel et le gouvernement continue à plancher sur les 50 milliards d'euros d'économies à réaliser dans les dépenses publiques. Comment réforme-t-on un pays comme le nôtre ? L'éclairage de l'histoire témoigne de la difficulté d'une telle tâche. L'historien Patrice Gueniffey raconte l'échec de Turgot, contrôleur général des Finances sous Louis XVI, qui voulait libéraliser le commerce du grain ; Jean-Louis Thiériot, biographe de Margaret Thatcher, détaille la stratégie qui a permis à celle-ci de réformer avec succès la Grande-Bretagne.

PROPOS RECUEILLIS PAR
GUILLAUME PERRAULT

LE FIGARO - Qui est Turgot, qui va devenir contrôleur général des finances en août 1774 ?

Patrice GUENIFFEY - Turgot est ce qu'on appellerait aujourd'hui un grand commis de l'État. Il est issu d'une importante famille de la société traditionnelle d'Ancien Régime. Son père était prévôt des marchands de Paris, c'est-à-dire l'un des principaux magistrats de la ville. Le jeune homme choisit très tôt le service de l'État. Il est d'abord conseiller puis maître des requêtes au Parlement de Paris. Turgot intègre ensuite le corps des intendants du roi et devient intendant de la généralité de Limoges. C'est là qu'il fait son apprentissage administratif. Sur le terrain, il découvre une société française bloquée. Construire ou réparer une route réclame une énergie inouïe. Chacune des paroisses que traverse cette route négocie âprement son consentement. Les communautés ne cessent d'attaquer en justice les décisions de l'intendant. Les procès sont interminables. Un autre exemple : le commerce est entravé par d'innombrables droits de douane qu'il faut payer pour traverser une rivière, un pont ou une ville. Bref, l'intendant Turgot s'épuise à négocier avec les multiples corporations qu'il a comme interlocuteurs. La monarchie est absolue

dans son principe, mais pas du tout dans son exercice quotidien.

Que propose Turgot à Louis

XVI pour débloquer la société française ? Lorsque Louis XVI l'appelle, en 1774, Turgot est un intellectuel libéral connu. Il a mûri une doctrine économique et fiscale. Le nouveau contrôleur général prend trois engagements auprès du roi : pas de banqueroute, pas d'emprunt, pas d'augmentation des impôts. Il veut supprimer les privilèges fiscaux et instituer un impôt unique pesant sur les revenus du travail comme de la propriété. Son objectif est un impôt avec une assiette large et des taux moins élevés. Pour favoriser

Le ministre des Finances « prend trois engagements auprès de Louis XVI : pas de banqueroute, pas d'emprunt, pas d'augmentation des impôts »

la croissance et donc accroître les recettes de l'État, le contrôleur général veut libéraliser l'économie. Turgot ambitionne de supprimer toutes les entraves à la liberté d'entreprendre, de produire et de commercer. Il veut abolir les douanes à l'intérieur du royaume, et abaisser les droits qui frappent les importations comme les exportations. Le ministre veut aussi en finir avec les corporations de métier qui sont un obstacle à l'innovation.

Vaste programme !

Oui. Une fois nommé, Turgot commence par faire la chasse aux économies dans les ministères. Il rationalise l'organisation de l'État et met fin à de nombreuses dépenses inutiles. En outre, du jour au lendemain, le contrôleur général libéralise le commerce des grains. D'après sa doctrine libérale, c'est le meilleur moyen d'assurer la prospérité générale. Turgot rompt ainsi avec la tradition dirigiste qui garantissait un prix du pain bas pour éviter les émeutes. Or, à l'épreuve des

faits, le résultat est catastrophique. Les producteurs choisissent d'exporter à la recherche des meilleurs débouchés, comme ils en ont maintenant la liberté. Pour tout arranger, les récoltes sont mauvaises cette année-là et les prix montent en flèche. En 1775, des émeutes éclatent, connues sous le nom de « guerre des farines ». Elles sont réprimées mais Turgot doit faire machine arrière et rétablir blocage des prix et barrières douanières alors qu'il est convaincu de leur nocivité.

Turgot a-t-il perdu de son audace après cet échec ? Au contraire, attaqué de toutes parts

et se sentant menacé par la disgrâce, il a choisi d'accélérer le rythme des réformes. En janvier 1776, il fait signer par Louis XVI un édit supprimant la corvée. Cet impôt en nature dû par la paysannerie pour l'entretien des routes est remplacé par une taxe en argent payable par tous les contribuables et destinée à financer l'entretien des routes par des entreprises privées. Turgot fait aussi accepter par le roi l'abolition de toutes les corporations de métier. Dans la France d'Ancien Régime, chaque corporation s'organisait souverainement. Ses chefs fixaient les règles d'admission taillonnées des nouveaux membres, les salaires des travailleurs et les règles de production à respecter. C'était un système paternaliste garant d'une certaine sécurité pour les « insiders ». On ne licenciat jamais un mauvais ouvrier. Mais c'était aussi un frein à la promotion sociale des meilleurs et à l'innovation économique. Ce carcan est en partie responsable du retard

français en matière d'industrialisation au XVIII^e siècle. Les corporations ont bloqué la mécanisation du textile pour maintenir des produits, certes de qualité, mais trop chers. C'est ce système que Turgot fait voler en éclats.

Quelles sont les causes de sa chute ?

Turgot avait tout le monde contre lui : Marie-Antoinette, la famille royale, les autres ministères, le Parlement de Paris, l'Église, les corps traditionnels, les grandes villes... Seul un soutien sans faille du roi aurait pu lui permettre de tenir bon et d'avoir le dernier mot. Mais Louis XVI finit par le renvoyer en 1776. Tous les successeurs de Turgot essayeront d'appliquer les mêmes réformes dans une version moins radicale. Mais sans succès. Finalement, les réformes libérales de Turgot, c'est la Révolution française qui les accomplira. La loi Le Chapelier de 1791, qui supprime les corporations, marque l'avènement d'une économie libérale en France.

En définitive, quels sont les qualités et les défauts de Turgot homme d'État ?

Son courage est exceptionnel. Ce haut fonctionnaire porte un regard sans concession sur les corps traditionnels dont il est issu et veut réformer cette société par le haut. Il juge que des réformes drastiques sont indispensables pour sauver la monarchie. En revanche, comme beaucoup de ses contemporains, il croit trop au pouvoir de la raison pour être capable de souplesse. Aussi, Turgot ne tient pas compte des résistances qu'il rencontre. Il prend des mesures drastiques et ne cherche pas à séduire. L'impopularité l'indiffère. De ce point de vue, il est plus un intellectuel qu'un politique.

* *Dernier ouvrage paru* : « Bonaparte » (Gallimard, 862 p., 30 €), grand prix de la biographie historique 2013.



PATRICE GUENIFFEY

L'historien, spécialiste de la Révolution française et de l'Empire*, décrit l'action politique de Turgot, contrôleur général des Finances au début du règne de Louis XVI. Son ministère a suscité de vifs espoirs mais s'est achevé par une disgrâce.